

approche remet en question la conception classique d'une exposition spécialisée, car aucun événement de ce genre n'a pu survivre et n'aurait pu survivre sans le plus large appui possible des visiteurs et des médias.

Un autre point très préoccupant est l'affirmation maintes fois répétée des comités directeurs, certainement sans exception depuis l'EXPO 70 d'Osaka, selon laquelle le gouvernement du pays hôte doit exercer sur une exposition internationale des pouvoirs correspondant à ses obligations en vertu de la Convention et acquitter ses responsabilités à titre de gouvernement en invitant d'autres gouvernements internationaux à participer à une grande manifestation internationale. La délégation absolue de cette responsabilité a amené des considérations d'ordre local à l'avant-scène et ce, sans exception. Pour ce motif, les participants ont tous subi frustrations et incompréhensions. Même si les problèmes sont souvent mineurs et faciles à régler, leur existence même constitue une déviation par rapport à l'objet principal de l'Exposition qui entraîne un affaiblissement de la volonté des participants de contribuer au maximum à la réalisation de cet objet principal. Puisque le Bureau international des expositions a appuyé régulièrement le concept de rechange d'une exposition internationale organisée sans cette intervention directe du pays hôte, on a assisté à la prolifération d'expositions internationales spécialisées et à leur échec relatif. A mon avis, le défaut constant d'appliquer rigoureusement l'article 10 du Protocole de 1972, qui oblige le gouvernement national du pays qui invite à rendre compte, donnera inévitablement lieu à la disparition des expositions internationales spécialisées. Pour le même motif, il est probable que les expositions universelles subiront le même sort ou changeront radicalement de nature.

Il ressort aussi de ces prémisses que les expositions internationales sont trop nombreuses et que les pays ne sont pas tous capables et désireux d'y participer aussi régulièrement. Pour ceux d'entre nous qui chérissent cette formule pour ce qu'elle a fait et ce qu'elle peut faire pour l'avancement de la compréhension mutuelle et de la paix dans ce monde turbulent, il est essentiel que le Bureau aborde les choses carrément et rende les expositions internationales à l'avenir si rares, si spéciales, si attrayantes et si justifiées que les pays attendront dans l'enthousiasme la possibilité d'y participer.

Bien sûr, je reconnais qu'il est relativement facile pour moi, en tant que Commissaire général sortant d'une exposition internationale ayant satisfait à la plupart des critères importants du succès international et local, de parler en toute sérénité. Mais je dois vous dire, malgré le soutien financier adéquat et l'attitude impeccable des gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique, que d'innombrables différences, grandes et petites, ont séparé la machine pragmatique de l'organisation locale et les aspirations plus sublimes de la créativité des esprits et des coeurs des puristes canadiens et étrangers. Des fondements plus solides et une meilleure compréhension mutuelle auraient été souhaitables. Or, en suivant la thèse que je viens d'exposer, ces objectifs seraient assez faciles à atteindre.